

Fixée

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 14

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Autres temps.

Etes-vous curieux de connaître quelques prix de la main-d'œuvre et des denrées au XVIII^{me} siècle, dans notre canton ?

Un valet de vigne recevait alors un traitement de 132 fr. par an ; le valet de pré, qui lui était quelque peu inférieur, touchait 129 fr. ; une servante de campagne avait un gage annuel d'environ 62 fr. ; tandis que le jardinier d'une bonne maison pouvait demander 150 fr. ; on payait volontiers 4 louis une bonne vache et 7 fr. un veau ; 3 fr. une brebis et 60 fr. un jeune bœuf.

Le pot de lait valait 3 sous et la livre de fromage un sou de plus. En 1757, on payait la livre de beurre 35 centimes, et la livre de savon 19.

En 1763, le gage annuel d'une bonne servante était fixé à 50 fr. en moyenne.

En ces temps-là on donnait à une lessiveuse et à une vendangeuse 30 centimes pour le travail d'une journée.

Le tailleur qui était engagé chez vous pour la journée recevait, outre la nourriture, généralement 12 sous. On faisait volontiers une différence de 25 à 60 centimes entre les ouvriers nourris et ceux qui ne l'étaient pas.

Le millier d'échalas valait environ 12 fr. et l'aune de toile revenait à 40 sous.

Comparez avec les prix d'aujourd'hui...

Une caserne qui est à tous les diables. — Un de nos poilus, qui avait trop fêté la dive bouteille, fait du chabut sur le Grand-Pont. Passe un officier de l'Armée du Salut, qui croit devoir intervenir. Notre pioupiou, dans les niolles, ne reconnaît pas l'équipement.

— Dis-donc, toi, de quelle arme es-tu ?

— Mon ami, je ne suis pas de l'armée de la terre ; j'appartiens à l'armée du Ciel !

— Eh ben, mon vieux, j'aime encore mieux être dans ma peau que dans la tienne !

— Et pourquoi, mon ami ?

— Pasque tu as un rude bout pour rentrer à ta caserne !

LES « BONNES GENS »

— Ma foi, je viens de saluer ce monsieur et cette dame pour faire comme vous, mais le diable m'emporte si je sais leur nom.

— Comment, vous ne les avez pas reconnus?... Ce sont nos voisins d'en face... oh ! de bien bonnes gens.

— Des... des *bonnes gens*... ! s'ils n'ont que cela pour obtenir mon estime, ils pourront attendre longtemps ; vous faites bien de m'avertir ; je m'en méfierai.

— Il me semble pourtant...

— Laissez-moi donc tranquille avec vos : *bonnes gens* !... Qu'est-ce que c'est que ça, des *bonnes gens* ? Voyons, pouvez-vous me dire ce que c'est ?... Non, n'est-ce pas ? eh bien ! je vais vous l'apprendre, moi : les... d'abord, de *bonnes gens*..., il n'y en a pas ; êtes-vous renseigné maintenant ?

— Permettez : les personnes charitables qui...

— Des farceurs, des égoïstes. Ainsi, par exemple, vous voyez des individus qui, dans la rue, donnent des sous aux pauvres ; savez-vous dans quel but ?

— Mais dame, c'est par bon cœur, par...

— Du tout ! S'ils donnent des sous aux pauvres, c'est parce que ça leur fait plaisir, n'est-ce pas ?

— Evidemment.

— Donc, c'est par égoïsme, c'est pour se satisfaire eux-mêmes, c'est pour s'amuser, par orgueil, une manière d'humilier les autres et de dire : « Voyez comme je suis riche, moi, je vous donne un sou et ça ne me gêne pas. »

— Alors, à ce compte-là, on ne donnerait jamais rien aux malheureux ?...

— Naturellement. Moi, si je faisais l'aumône,

c'est que cela me ferait plaisir, mais je m'abs-tiens, parce que je trouverais honteux d'éprouver la moindre joie aux dépens des pauvres. Chacun son idée.

C'est comme vous allez me dire aussi, sans doute, que les personnes qui soignent les malades sont de *bonnes gens*, hein ?

— Sapristi ! il me paraît difficile de nier qu'elles...

— Pas du tout ! Ce sont des sans-cœur... et des gens souvent très nuisibles. Ils sont là, tout en vous accablant de soins et de prévenances, qui s'amuse à vous voir souffrir ; et vous admettez ça ?

— Enfin, quand on est malade, on est bien aise...

— Allons, donc ! Il arrive tout bonnement ceci : c'est qu'en se voyant si bien choyé, un homme intelligent se dit : « Mon Dieu ! faut-il que je sois malade, pour qu'on me traite avec tant d'égards ! ce n'est pas possible, je suis perdu ! » Or, vous n'ignorez pas qu'un malade qui s'affecte est autant dire mort.

— Mais, cependant, quand il y a quelqu'un de malade chez vous ?...

— Je me retire. Voir souffrir les autres... les miens... ! c'est une torture que je ne pourrais jamais supporter... Et puis, voyez-vous, quand on laisse les gens s'arranger tout seuls, ils se figurent bien plus volontiers qu'ils n'ont rien, et cela suffit très souvent à les remettre. La confiance est tout ; le médecin n'est rien, voilà ma conviction... De plus, les *bonnes gens*, des curieux, des mouchards. L'homme discret se retire... ; moi je me retire. De près ; ils suivent les progrès de la maladie, ils guettent le mieux, afin de se consoler : des égoïstes, vos *bonnes gens*. De loin on s'inquiète, on doute, on tremble, on souffre... quelle différence !...

Et repêcher un homme qui se noie, par exemple, qui en a assez de la vie. Si l'individu se jette à l'eau, c'est que c'est son idée, pourquoi le contrarier... ? de quel droit ?

Je suis un vieux républicain, moi, et je dis qu'une personne qui repêche un noyé avant que l'asphyxie soit complète n'est pas un républicain.

— Ah ! si vous allez fourrer la politique là-dedans !...

— Ne se glisse-t-elle pas partout ?... Tous ces gens en place ne sont-ils pas des protégés, protégés par de *bonnes gens* ?

— Enfin vous ne direz pas que les protecteurs sont des êtres qui veulent du mal à leurs protégés.

— Si vous appelez ça leur vouloir du bien !... Comment ! au lieu de laisser des amis se tirer d'embarras, travailler, mettre leurs moyens à profit..., au lieu de leur laisser la gloire d'arriver seuls, vous leur mettez tout en main ! C'est tout uniment pour les humilier..., pour leur laisser croire qu'il auraient été trop bêtes pour arriver sans vous... pour qu'ils vous aient de la reconnaissance... Quelle pleutrerie ! Des drôles, vos *bonnes gens* ! Arrivés sans peine, leurs protégés n'étudient plus rien, ne font plus rien et restent des ignorants. Moi je ne protège personne, au contraire. De cette manière, les gens redoublent de zèle, travaillent comme des enragés, et cela développe leur intelligence... et voilà comment on élève le niveau moral d'une nation.

— Voyons, n'exagérons pas les choses ; je trouve évidemment qu'on a tort de placer ici ou là, sur simple recommandation, des individus sans valeur ; mais enfin, on peut être bienveillant... oublier une faute... pardonner...

— A un voleur, je vous vois venir. A mon avis, c'est la pire des choses. Laisser échapper un filou, c'est mettre une pièce fausse en circulation. « Vous m'avez volé, cher ami, j'en ai

assez, faites-moi l'amitié d'aller voler ailleurs ». Or, si c'est chez moi que l'individu vient opérer, qui est-ce qui m'a volé, je vous le demande ? Dans le fait, ce sont vos *bonnes gens*, il n'y a pas à dire le contraire.

— Il y a d'autres manières de se montrer bon et bienveillant. Ainsi, j'admets que je sois gêné dans mes affaires, un ami me prête une somme qui...

— Pure vanité !... C'est pour vous mettre dans la gêne le jour où vous devrez vous acquitter. Ah ! si on n'était pas obligé de rendre !... Et puis croyez-vous que ce soit déjà une si belle action ?

— Mais dame ! je ne vois pas ce qu'il y a de répréhensible à obliger quelqu'un qui est dans la peine !

— C'est pourtant limpide, et je suis étonné que cela ne vous saute pas aux yeux ; parmi les gens qu'on a obligés, combien y en a-t-il qui soient reconnaissants ?

— Oh ! bien peu, ça c'est vrai.

— C'est ce que je voulais vous faire dire. Or, si les *bonnes gens* n'avaient jamais rendu de services, qui est-ce qui aurait eu l'idée de les oublier ?

— Il est certain que...

— Donc, ils ont inventé l'ingratitude. L'ingratitude étant un vice épouvantable, la conclusion toute simple, c'est que vos *bonnes gens* ne sont que d'infâmes scélérats.

— Vous avez une façon de voir les choses qui est vraiment désespérante.

— Eh ! sapristi ! monsieur, je n'ai aucun parti pris, mais enfin, il faut bien voir les choses comme elles sont. Appellerez-vous *bonnes gens* ces personnes bêtes qui gâtent les enfants, qui tolèrent toutes les plaisanteries et même les sottises qu'on peut leur faire ?... Assurément non, car, un beau jour, s'imaginant que tout le monde a le même caractère, on tombe sur un monsieur susceptible qui pour un rien vous casse les reins.

Qui est-ce qui vous a valu cette excellente aubaine ?

Les *bonnes gens* ! Des coupe-jarrets. Mais les pires sont encore ceux qui veulent votre bonheur et qui cherchent à vous marier. Ils commencent par choisir une jeune fille à leur goût, et ils vous persuadent qu'elle est également au vôtre. Alors, on se marie, et on invite les *bonnes gens* qui, au repas, mangent de tout, s'empifrent, se gavent, et parfois même s'étourdissent. Des goinfres, vos *bonnes gens*.

Maintenant, croyez bien que ce que je vous en dis, ce n'est nullement pour vous en dégouter..., au contraire, fréquentez-les, vos *bonnes gens*, puisque cela vous amuse, seulement, plus tard, vous m'en direz des nouvelles.

(Du Figaro.)

CHARLES LEROY.

« **Oui** » sur toute la ligne. — Le même jour, les électeurs étaient appelés à se prononcer sur l'acceptation ou le refus de deux nouvelles lois fédérales et à élire les jurés.

Un citoyen, centralisateur à tout crin, se présente. On lui donne le bulletin de vote sur les lois fédérales et la liste des 42 candidats au jury.

Au sortir du bureau électoral, il rencontre un ami qui lui dit avoir voté *oui* pour l'une des lois et *non* pour l'autre.

— Moi, fait le centralisateur, tout glorieux, j'ai voté *oui* partout, les 42 lois.

Fixée. — Une écolière s'en va consulter un somnambule sur son avenir.

— Vous serez dans la plus grande misère jusqu'à l'âge de trente ans.

— Et après ?

— Après ?... Vous y serez habituée.